

# SÉCURISATION DES PN



FGTE  
CHEMINOTS

LA CFDT CHEMINOTS ÉCRIT AU MINISTRE  
DES TRANSPORTS !

## EXPLICATIONS

**Le 7 avril un accident impliquant le TGV 7304 et un poids lourd transportant du matériel militaire a eu lieu près de Bully-les-Mines. Il a coûté la vie à notre collègue conducteur.**

Dans ce drame, plusieurs clients du TGV ont été également blessés. Ce tragique événement suscite beaucoup d'émotion dans l'ensemble du corps social cheminot, plongé dans un deuil profond. La CFDT Cheminots rend hommage à la mémoire de notre collègue et adresse tout son soutien aux victimes.

Plusieurs enquêtes sont en cours (judiciaire et BEATT). Elles détermineront avec précision les causes exactes de cet accident.

Ce drame pose, une fois encore, la question des transports exceptionnels routiers et la nécessité de séparer les flux de transports intermodaux.

Le PN, lui, n'était pas repris dans la liste du Plan de Sécurisation National.

UN TRAIN PEUT  
EN CACHER  
UN AUTRE



# IL FAUT QUE L'ÉTAT AUGMENTE LES INVESTISSEMENTS POUR LES PLANS DE SUPPRESSION ET DE SÉCURISATION DES PN !

**La sécurisation des PN doit passer par des investissements prioritaires et rapides de la part des pouvoirs publics.**

Dans son courrier, la CFDT Cheminots demande à ce que les plans de suppression ou de sécurisation des passages à niveaux, la mise en place d'itinéraires de contournement par les poids lourds ou les transports en commun soient accélérés.

Le Groupe Public SNCF et la branche ferroviaire doivent également porter ces demandes auprès de l'Etat. Il faut également un plan d'actions interne à la SNCF, portant sur la sécurisation des PN, du matériel roulant et sur la sécurité du personnel.

## LES PROPOSITIONS DE LA CFDT CHEMINOTS

- 1 ITINÉRAIRES DE CONTOURNEMENT DES PN ET PROGRAMMATION DES GPS ROUTIERS.**
  - L'Etat doit légiférer sur la mise en place d'itinéraires obligatoires de contournement pour les poids-lourds et notamment les transports exceptionnels et les transports en commun comme les transports scolaires !
  - La programmation des GPS routiers doit également intégrer ces itinéraires.
- 2 ACCÉLÉRATION DES PLANS DE SUPPRESSION OU DE SÉCURISATION DES PN.**
  - Les plans de suppression ou de sécurisation des PN par des aménagements appropriés doivent être accélérés.
  - Différents moyens de sécurisation des PN, tels que la vidéo-surveillance, existent et ont fait l'objet d'expérimentations. Ils doivent à présent être déployés à plus large échelle !
- 3 INTÉGRATION DANS LA LOI-CADRE TRANSPORT D'UN VOLET SUR LA SÉCURISATION DES PN.**
  - Les débats parlementaires sont actuellement en cours sur le projet de loi cadre, relative au développement des transports.
  - Il est impératif que la future loi intègre un volet spécifique en lien avec la sécurisation des PN et plus largement du réseau ferré national.
- 4 RÉUNION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE ET INTÉGRATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DANS LES INSTANCES.**
  - Le Ministère des Transports réunissait jusqu'en 2022, un COPIL (Comité de Pilotage) associant les Organisations Syndicales et d'autres parties prenantes.
  - La CFDT Cheminots a demandé la tenue d'un COPIL et l'intégration des Organisations Syndicales dans les différentes instances de pilotage des PN.



**Pour aller plus loin**  
Pour consulter le courrier CFDT adressé au ministre des Transports, cliquez ou scannez sur le QR code

